

Mesdames et Messieurs les professeurs
et conseillers principaux d'éducation
du Lycée Louise-Michel de Bobigny,
réunis en assemblée générale et ayant voté pour
l'envoi de cette lettre à l'unanimité,
avec les sections syndicales SGEN, SNES,
SNEP, Sud, CGT et FO de l'établissement,

Bobigny, le 18 janvier 2021,

À Madame Péresse, Présidente de la Région Île-de-
France,
s/c de Monsieur [REDACTED], Proviseur du Lycée
Louise-Michel de Bobigny.

Madame la Présidente,

Professeurs et CPE du Lycée Louise-Michel, syndiqués ou non, nous nous sommes réunis ce jeudi 14 janvier en assemblée générale, avec les sections syndicales SGEN, SNES, SNEP, Sud, CGT et FO de l'établissement. Deux professeurs avaient assisté mardi 12 à l'assemblée générale des agents d'entretien et d'accueil du lycée, et nous en ont fait le compte-rendu.

Nous avons alors constaté une nouvelle fois à quel point nos collègues agents d'entretien restaient en sous-effectif structurel :

- Comme nous vous l'avions décrit dans notre lettre du 17 septembre, sur huit agents d'entretien titulaires, cinq sont en arrêt-maladie et une a été déchargée de ses tâches d'entretien et assignée à l'accueil. Sur ces six agents arrêtés ou réaffectés à d'autres tâches, seulement quatre d'entre eux ont été remplacés par des agents contractuels : la Région Île-de-France a refusé de remplacer notre collègue déchargée et n'a pas remplacé notre collègue en arrêt-maladie depuis le 2 septembre. L'effectif réel d'agents d'entretien titulaires ou contractuels est donc actuellement de six.
- Pour mener la désinfection quotidienne de l'établissement, trois intérimaires ont été recrutés par la Région Île-de-France au mois de décembre. Ainsi, l'effectif total des agents d'entretien est aujourd'hui de neuf. Nos collègues titulaires, contractuels et intérimaires constatent pourtant que cet effectif reste insuffisant pour assurer, non seulement la désinfection prévue par le protocole sanitaire, mais aussi l'entretien normal de l'établissement, et ce d'autant plus que le protocole sanitaire vient d'être renforcé conformément à la déclaration de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale de ce 14 janvier. Le lycée est en effet divisé en sept secteurs de travail et chaque secteur exige deux agents pour son entretien.
- Il manque un agent en cuisine. Un agent d'entretien y est alors souvent affecté, et ne peut donc plus assurer ses tâches d'entretien.
- C'est pourquoi nos collègues agents ont besoin que la Région Île-de-France recrute au plus vite six agents supplémentaires pour leur permettre de faire correctement leur travail : un remplaçant de leur collègue en arrêt-maladie, quatre nouveaux agents d'entretien, et un agent en cuisine. Et c'est pourquoi ils demandent que les trois agents intérimaires obtiennent un contrat au Lycée Louise-Michel. L'effectif des agents d'entretien serait alors bien de quatorze et permettrait d'assurer véritablement l'entretien et la désinfection des sept secteurs du lycée.

Nous nous joignons à nos collègues agents pour la défense de cette revendication, qui correspond simplement aux besoins de l'établissement.

Nos collègues agents affirment ainsi que tous les postes d'agents devraient être des postes stables et durables. Ils sont en effet scandalisés d'une part par la précarisation des contractuels et l'inégalité de leurs situations – certains craignent toujours de ne pas être reconduits en février, d'autres en juin pour le mois de septembre, et ainsi de se retrouver au chômage –, et d'autre part, par le recrutement inédit d'intérimaires, en cette période de crise sanitaire, pour des périodes successives de deux semaines ! Nous sommes de même scandalisés par cette dégradation de la situation de nos collègues agents, et nous soutenons pleinement leurs revendications : ils exigent que le contrat des quatre agents contractuels soit prolongé au moins jusqu'au 31 août, et que les trois intérimaires obtiennent de même un contrat au moins jusqu'au 31 août car ceux-ci ne souhaitent pas rester intérimaires.

À ce sous-effectif structurel des agents d'entretien et à leur précarisation s'ajoute un manque d'outils de travail qui ne fait évidemment qu'empirer encore les conditions de travail de nos collègues :

- La machine à laver des plateaux de cantine, en mauvais état, n'a pas été changée malgré l'avis de son réparateur. Les agents demandent à ce qu'elle soit remplacée.
- Les agents ne disposent d'aucune auto-laveuse, la précédente ayant disparu, alors qu'il leur en faudrait une pour chacun des trois étages. Ils demandent donc trois auto-laveuses.
- Ils demandent aussi à recevoir une mono-brosse par étage, donc deux mono-brosses supplémentaires.
- Une arrivée d'eau devrait être installée à proximité des préfabriqués installés dans la cour.
- Aucune blouse supplémentaire n'a été achetée lors du recrutement des trois agents intérimaires.

Parce que nous faisons nôtres les demandes de nos collègues agents d'entretien et d'accueil, **nous vous prions de nous accorder une audience au plus vite pour que nous puissions discuter des moyens pour mettre fin à ces conditions de travail indignes et inadmissibles et pour satisfaire ces revendications des plus légitimes.** Il en va des bonnes conditions de travail de tous les membres du personnel du lycée et de nos élèves. Il en va de la protection de tous les membres du personnel et de nos élèves en pleine épidémie de covid-19. Il en va de la santé physique et morale de nos collègues agents.

Si vous ne nous répondiez pas à la fin de cette semaine pour nous accorder cette audience, sachez que nous viendrions manifester devant le siège de la Région Île-de-France à Saint-Ouen le matin de la grève nationale qui aura lieu dans l'Éducation le 26 janvier, en espérant que vous nous recevrez. Nous vous rappelons que vous n'avez pas répondu à nos précédentes lettres datées du 17 septembre et du 6 novembre. Nous ne saurions comprendre que vous répondiez encore une fois par le silence à notre alerte et aux revendications légitimes de nos collègues que nous soutenons pleinement.

Certains que vous serez particulièrement attentive à la situation de nos collègues agents et à leurs revendications impérieuses, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de notre considération respectueuse.

Les professeurs et conseillers principaux d'éducation du Lycée Louise-Michel de Bobigny, syndiqués et non syndiqués, réunis en assemblée générale et ayant voté pour l'envoi de cette lettre à l'unanimité, avec les sections syndicales SGEN, SNES, SNEP, Sud, CGT et FO de l'établissement.